

de quatre mille livres, il prend l'engagement de faire des planchers « et autres choses utiles » non indiqués dans le premier devis, — et de construire, dans le fond du jardin, au couchant, des bâtiments peu élevés, destinés « à renfermer le charbon des pauvres et une buanderie ».

— Vis-à-vis de la porte d'entrée, située rue Neuve de la Charité, s'élevait, au siècle dernier, l'église des Pénitents de Saint-Charles (19).

*
* *

Outre les secours qu'elle fournissait jusqu'alors, l'Assemblée des Dames fit, en 1753, acheter de la toile et faire des draps, pour en distribuer, chaque mois, une paire aux incurables.

Elle décida aussi que, toutes les années, une somme de 200 livres serait employée à mettre en apprentissage « un enfant, fille ou garçon, né sur la paroisse. »

*
* *

Au moment de la Révolution, cet établissement fut sup-

(19) La Compagnie des Pénitents de Saint-Charles, formée à l'occasion de la peste de 1628, fut érigée en confrérie par une bulle du 7 juillet 1682. Elle tenait anciennement ses assemblées « en différentes chapelles de la ville, savoir en celles de Saint-Cosme, de Saint-Martin, de la Chanal, — et longtemps en celle de Saint-Pierre, derrière la chapelle de la Vierge au cloître d'Ainay. » Elle acquit, ensuite, de M. Métrât, un terrain d'une superficie de 812 mètres, à l'angle des rues Sainte-Hélène et de la Charité; l'entrée principale de la chapelle, qu'elle y fit élever, était sur cette dernière rue. L'alignement pour sa construction fut donné, par le Consulat, le 4 déc. 17 31. — (Vermorel et Almanach de Lyon, 1744.)